



Entreprises créées en 2014 : une pérennité à trois ans moins élevée en Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, 74 % des entreprises créées au premier semestre 2014, hors régime de l'autoentrepreneur, maintiennent leur activité au-delà de trois ans. La pérennité est meilleure dans l'industrie, l'hébergement restauration, l'enseignement-santé et action sociale et les activités scientifiques ou techniques : les taux de survie dépassent 78 %. Outre le rôle déterminant de l'activité, les entrepreneurs qui mobilisent des moyens financiers ou humains, et ceux qui introduisent une innovation, pérennisent mieux leur activité. Avoir de l'expérience de l'entrepreneuriat ou l'expertise du métier est un des déterminants de la réussite. Dans l'artisanat, les entreprises classiques sont plus nombreuses qu'en 2010, mais leur pérennité se dégrade. Les entreprises restées en activité génèrent 6 240 emplois fin 2017. Leurs embauches supplémentaires ne compensent pas les pertes d'emploi liées aux cessations.

Auteurs : Sophie Goupil (Insee), Erik Leconte (CRMA)

Au premier semestre 2014, 3 500 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire, hors régime de l'auto-entrepreneur. Trois ans plus tard, en 2017, 2 600 sont toujours en activité, soit 74 % d'entre elles (*encadré 1*).

Une pérennité qui progresse moins qu'au niveau national

Sous l'effet d'une conjoncture économique plus favorable, les entreprises créées en 2014, résistent mieux que celles créées en 2010. Dans la région, cette amélioration est toutefois plus limitée. Le taux de pérennité à trois ans progresse de 1,6 point contre + 3,4 points en France métropolitaine. Il devient plus bas que celui observé au niveau national (75 %). Cette moindre dynamique s'observe dans la plupart des secteurs (*figure 1*).

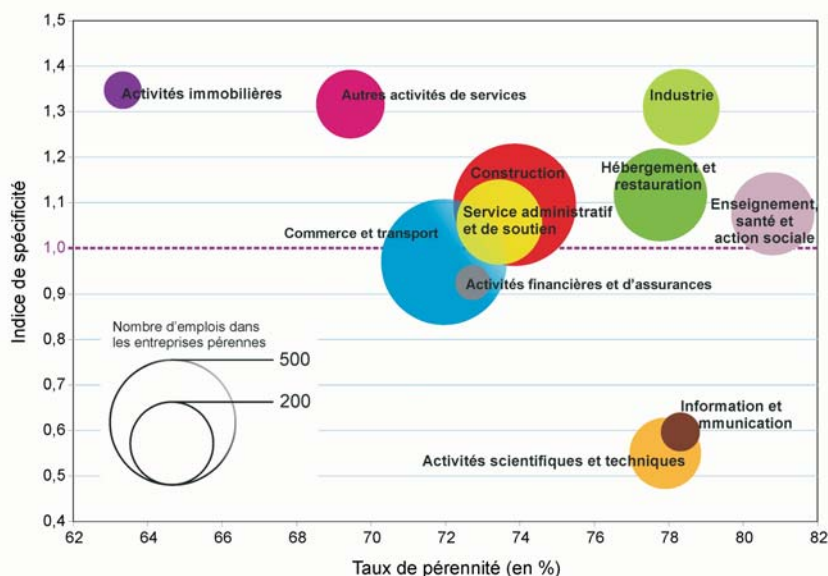
Les entreprises créées en 2014 en Centre-Val de Loire gardent une meilleure pérennité dans les secteurs de l'industrie, du commerce-transport et de l'hébergement-restauration, qui regroupent 39 % des créations régionales. Mais l'écart avec la France métropolitaine est moins marqué que pour les générations 2010 et 2006. À l'inverse, dans la construction, les nouvelles entreprises régionales résistent nettement moins qu'en 2010 : leur taux de survie perd cinq points alors qu'il se maintient au niveau national. L'évolution est par ailleurs moins favorable dans le secteur des activités scientifiques et techniques qui regroupe des activités requérant un niveau de formation élevé, des connaissances et des compétences spécialisées

activités comptables, juridiques, recherche et développement, communication, consulting. En 2014, ce secteur pèse moins dans les créations

d'entreprise qu'au niveau national et ses nouvelles entreprises sont moins résistantes (78 % contre 80 % en France métropolitaine).

1 Les projets régionaux relèvent plus qu'en France de l'industrie, des activités immobilières et des autres activités de services

Indice de spécificité en 2014 et taux pérennité à trois ans



Lecture : l'industrie représente 6,9 % des créations d'entreprise en Centre-Val de Loire et 5,2 % en France, soit un rapport de 1,3. Avec un indice de spécificité de 1,3, ce secteur est surreprésenté dans les créations d'entreprises de la région. Dans l'industrie, 78 % des entreprises développées en 2014 sont encore actives trois ans après. Les entreprises pérennes du secteur industriel regroupent 498 emplois en 2017.

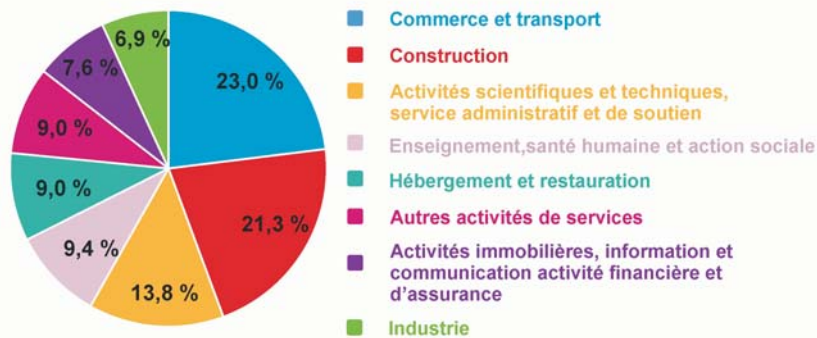
Source : Insee, SINE 2014, vague 2

Profil des entreprises classiques à leur création en 2014

En 2014, 15 600 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire : 8 320 auto-entreprises, et 7 280 entreprises classiques principalement sous le statut de société. Les secteurs du commerce, de la construction et de l'hébergement-restauration concentrent les nouvelles entreprises. Ils représentent la moitié des créations (figure 2) et seulement 42 % de l'ensemble des entreprises. Dans la région, les secteurs de la construction et de l'industrie pèsent plus dans les créations d'entreprise qu'au niveau national. Quatre créateurs sur dix bénéficient d'une expérience de plus de 10 ans dans le métier principal de l'entreprise. Les créateurs d'entreprises sont plus souvent diplômés du supérieur : quatre entrepreneurs sur dix contre 32 % des actifs. Au démarrage, la grande majorité d'entre eux dispose de moyens financiers inférieurs à 8 000 euros et n'emploie aucun salarié.

2 La moitié des créations dans la construction, le commerce, le transport et l'industrie

Répartition des entreprises créées au 1^{er} semestre 2014 par secteur d'activité



Lecture : 9 % des entreprises créées au premier semestre 2014 en Centre-Val de Loire sont des entreprises du secteur de l'hébergement et restauration.

Champ : Entreprises créées au premier semestre 2014. Le secteur des services regroupe les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutiens, l'enseignement, santé et action sociale, les activités immobilières, information-communication, activités financières et d'assurance et autres activités de services.

Source : Insee, SINE 2014, vague 2

Le choix de l'activité est le premier déterminant de la pérennité

La survie à trois ans des nouvelles entreprises varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre (figure 1). Dans la région, le taux de pérennité est supérieur à 77 % dans l'information-communication, l'industrie, hébergement-restauration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, ainsi que dans les activités scientifiques et techniques. Il ne dépasse pas 74 % dans les autres secteurs et descend même à 63 % dans les activités immobilières. Les cinq secteurs où la pérennité est la plus forte réunissent 37 % des entreprises pérennes alors qu'ils représentent 35 % des créations (figure 2).

Dans le secteur des activités immobilières, comme dans ceux du commerce et de la construction, l'environnement plus concurrentiel génère plus souvent des cessations d'activité. À l'opposé, dans le secteur de l'enseignement, santé humaine et action sociale le risque de cessation d'activité est moindre, car il englobe essentiellement des professions libérales médicales et paramédicales et regroupe des activités à forte technicité, encadrées par un diplôme d'État. Dans l'hébergement-restauration et l'industrie, les projets requièrent souvent un investissement initial élevé qui améliore les chances de survie.

L'ampleur des moyens financiers et humains décisifs

À caractéristiques identiques (définitions), mobiliser dès la création d'importants moyens humains et

financiers est un des principaux facteurs de réussite d'une entreprise.

Celles ayant un ou plusieurs salariés (hors dirigeant salarié) au démarrage sont plus pérennes : elles représentent un tiers des entreprises actives en 2017 pour seulement un quart des créations.

L'effet de l'apport financier est prononcé à partir de 6 000 euros et augmente en continu avec le montant du capital. Ainsi, seuls deux tiers des entreprises disposant de moins de 2 000 euros lors de leur création continuent leur activité après trois ans contre neuf dixièmes de celles ayant engagé 80 000 euros ou plus. Les entrepreneurs qui ont besoin d'un important capital de départ sont amenés à préparer solidement leur projet afin d'obtenir un prêt ou lever des fonds. C'est particulièrement déterminant dans l'industrie, le commerce, le transport et entreposage et l'hébergement-restauration.

Les sociétés résistent mieux que les entreprises individuelles

Le statut juridique est également un facteur prépondérant dans la pérennité des entreprises. En Centre-Val de Loire, 85 % des sociétés (SARL, SAS, SEC.) sont toujours actives trois ans après leur création, contre 63 % des entreprises individuelles (professions libérales, artisans, commerçants...). Le statut de société apporte une protection juridique aux entrepreneurs dont le projet nécessite des moyens financiers conséquents. Ces derniers sont donc plus souvent enclins à le choisir. La

meilleure solidité des sociétés s'explique donc en partie par des capitaux et moyens humains plus importants au démarrage de leur activité ; mais même à caractéristiques identiques, elles résistent mieux que les entreprises individuelles. Permettant de bénéficier dès le début du projet d'une organisation, d'un savoir-faire et d'une notoriété, les reprises d'entreprise sont plus pérennes (80 %) que les créations pures (73 %). C'est particulièrement un gage de réussite dans le secteur de la construction, l'industrie et l'hébergement-restauration (85 % contre 78 %).

Le goût d'entreprendre et l'esprit novateur favorisent la pérennité

Les chances de réussite de l'entreprise dépendent aussi des motivations du créateur. Si entreprendre par goût d'indépendance, cas de la majorité des entrepreneurs, n'a pas d'effet sur la pérennité, ceux qui déclarent être motivés par la possibilité de saisir une opportunité réussissent mieux trois ans après.

Parmi les opportunités, l'innovation peut permettre de se démarquer de ses concurrents et d'accroître ses chances de survie. En Centre-Val de Loire, 47 % des entreprises créées au 1^{er} semestre 2014 ont eu recours à une ou plusieurs innovations soit plus que celles créées en 2010 (44 %). Leur taux de pérennité après trois ans d'activité (80 %) dépasse de 6 points celui de l'ensemble des entreprises de leur génération. Plus fréquente, avec 38 % des nouvelles entreprises concernées, l'innovation de produits et de services nouveaux améliore davantage la pérennité que les autres innovations (marketing, procédé de fabrication, organisation).

S'il existe une véritable prime à l'innovation, à l'inverse, les formations suivies par les entrepreneurs n'ont pas d'effets notables sur l'amélioration de la pérennité, à l'exception des formations obligatoires du type stage préalable à l'installation dans l'artisanat (+ 2 points) (encadré 2).

L'expérience est un atout majeur

En plus de l'ambition initiale, la réussite d'un projet dépend de la capacité de l'entrepreneur à faire face aux difficultés et à les anticiper. Elle s'appuie également sur son expérience passée et sur son réseau.

Avoir développé des compétences managériales en ayant fondé une ou plusieurs autres entreprises améliore la pérennité de son entreprise : le taux de survie des projets concernés s'élève à 77 %. Cela est notamment vrai dans l'industrie et l'hébergement-restauration.

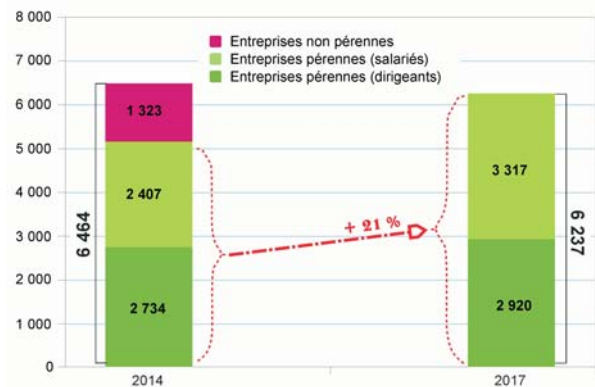
Une expérience dans le métier favorise également la réussite mais seulement à partir d'un certain nombre d'années : les entrepreneurs qui ont dix ans ou plus d'expérience dans le métier principal ont un taux de survie supérieur de 7 points aux autres. Cette longue expérience est plus fréquente dans les projets industriels ou du secteur de la construction.

La pérennité des entreprises est également meilleure (79 %) lorsque leurs fondateurs bénéficient d'un appui d'un fournisseur, d'un client ou de leur précédent employeur.

Cela concerne un tiers des projets lancés en 2014.

3 La hausse des effectifs des entreprises pérennes compense partiellement les pertes dues aux cessations

Évolution du nombre d'emplois entre 2014 et 2017



Lecture : l'emploi des entreprises pérennes augmente de 21 % en trois ans. Leur effectif passe de 5 141 emplois en 2014 à 6 237 emplois en 2017 : 2 920 dirigeants et 3 317 salariés. Les cessations d'activité entre 2014 et 2017 provoquent une perte de 1 323 emplois, que ne compensent que partiellement les créations d'emplois.

Champ : emplois de salariés et de dirigeants des entreprises créées au premier semestre 2014. Les dirigeants incluent les dirigeants non salariés, les dirigeants salariés et les conjoints collaborateurs et aides familiaux. Les salariés incluent les salariés hors stagiaires et apprentis.

Source : Insee, SINE 2014, vague 2

Les caractéristiques socio-démographiques du créateur ont peu d'impact

Toutes choses égales par ailleurs, le niveau de diplôme, l'âge de l'entrepreneur ainsi que sa situation antérieure (chômeur, salarié, indépendant...) ont peu d'influence sur la pérennité de l'entreprise tout comme la densité démographique du territoire d'implantation. Les résultats en termes de pérennité sont à relier à d'autres facteurs.

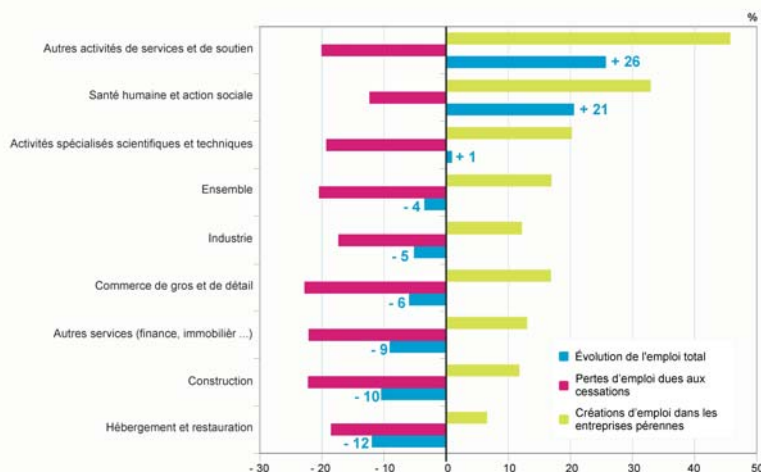
Ainsi, l'impact du diplôme varie fortement selon le secteur d'activité, en lien avec l'expérience (apprentissage, stage...) et les techniques induites par la formation. Dans l'industrie et la construction, les détenteurs d'un CAP, BEP ou baccalauréat sont avantagés. Dans la santé et les activités spécialisées scientifiques et techniques, ce sont les entreprises créées par les diplômés du supérieur qui présentent le meilleur taux de pérennité. À l'inverse, dans le commerce et l'hébergement-restauration, l'absence de diplôme n'est pas discriminante dans la réussite du projet. Les projets des entrepreneurs de moins de 30 ans résistent globalement moins que ceux des créateurs plus âgés, car ils ont plus souvent une expérience et des moyens financiers plus réduits ou encore fondent plus d'entreprise individuelle. Toutes choses égales par ailleurs, leurs entreprises sont aussi pérennes que celles des créateurs plus âgés.

La situation professionnelle antérieure a peu d'effet sur la pérennité à l'exception des périodes de chômage longue. Le taux de pérennité des entreprises créées par des personnes ayant été au chômage au moins un an est plus faible (68 %) et traduit des difficultés liées à l'éloignement de l'emploi et du monde du travail.

Les écarts de pérennité observés entre territoires de densité de population différente résultent essentiellement des secteurs d'activité. Les activités de services se développent plus dans les zones densément peuplées, au plus près de la clientèle tandis que les entreprises industrielles, plus

4 Les embauches dans les entreprises pérennes n'arrivent à compenser les cessations d'activité que dans certains secteurs de services

Évolution de l'emploi total entre 2014 et 2017 par secteur d'activité (en %)



Lecture : dans le secteur de la construction, les entreprises créées en 2014 ont perdu 10,4 % de leurs emplois entre 2014 et 2017.

Cette baisse se décompose en une perte de 22 % due aux cessations d'activité et une hausse de 12 % due à l'embauche de personnels dans les entreprises pérennes.

Source : Insee, SINE 2014, vague 2

pérennes, s'implantent davantage dans les zones peu denses où le foncier est peu cher.

L'emploi total des entreprises pérennes progresse de 21 %

Plus nombreuses que la génération 2010, les entreprises créées au premier semestre 2014 génèrent moins d'emplois trois ans après leur création. En Centre-Val de Loire, les 3 500 entreprises créées en 2014 encore actives fin 2017, comptent 6 240 emplois (figure 3) contre 6 470 fin 2013 pour celles créées en 2010. En trois ans, leur effectif a progressé de 21 % et n'a limité qu'en partie les pertes liées aux cessations. Le nombre d'emploi total de cette génération d'entreprises s'est au final replié de 3,5 % dans la région, alors qu'il s'était stabilisé pour la génération 2010.

Dans trois secteurs, l'évolution des emplois a toutefois été bien orientée (figure 4). Dans les activités de services administratif et de soutien, les activités de santé et action sociale, les pertes d'emplois liées aux cessations ont été largement compensées par les embauches des entreprises toujours en activité. L'emploi s'est particulièrement développé dans les activités de sécurité privée, les activités de nettoyage, d'aménagement paysager, l'action sociale et les activités d'ingénierie (+ 200 emplois). À l'inverse, l'effectif total des entreprises baisse nettement trois ans après dans le commerce, la construction, l'hébergement et restauration et les autres services (immobilier, finance...). Globalement, la baisse des emplois concerne essentiellement les entreprises artisanales.

Une moins bonne pérennité chez les artisans

Avec 1 700 entités créées au premier semestre 2014, l'artisanat représente la moitié (48 %) des créations d'entreprises classiques en Centre-Val de Loire, soit un poids en progression de

13 points par rapport à 2010. Mais par rapport à la génération 2010, ces entreprises sont moins résistantes. Trois ans après, seules 1 200 de ces entreprises artisanales sont toujours actives. Leur taux de survie baisse à 72 % (- 3 points par rapport à 2010). Il devient inférieur à celui des autres entreprises classiques (77 %). En revanche, les autoentrepreneurs ont une pérennité plus élevée chez les artisans (58,4 % contre 56,7 %).

Le champ de l'artisanat

L'artisanat se définit comme un domaine d'activité économique constitué d'un tissu de petites et moyennes entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers, et exerçant à titre principal ou secondaire une activité relevant du champ juridique de l'artisanat et des métiers.

Ces activités se répartissent dans quatre grandes familles : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services.

Selon la loi du 5 juillet 1996, relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, doivent être immatriculées au Répertoire des Métiers, les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés au moment de l'immatriculation et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État. Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au Répertoire des Métiers au-delà du seuil de 10 salariés (droit de suite).

5 Quatre entreprises artisanales sur dix sont créées dans la construction

Entreprises artisanales créées en 2014 par secteur d'activité

	Nombre d'entreprises en 2014	Part du secteur dans la création d'entreprises (en %)	Taux pérennité (en %)	Nombre d'emplois en 2014	Nombre d'emplois en 2017
Bâtiment (Construction)	724	43,2	73,6	1 294	1 170
Garages, alimentation de proximité... (Commerce, transports, hébergement et restauration)	341	20,3	70,4	652	570
Coiffure et soins de beauté, et réparations... (Autres activités de services, Information-communication, activités immobilières, enseignement, santé et action sociale)	257	15,3	67,3	343	303
Production (Industrie)	213	12,7	77,5	409	422
Activités de nettoyage, aménagement paysager, activités photographiques... (Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien)	142	8,5	64,1	264	292
Tous secteurs	1 677	100,0	71,7	2 962	2 757

Lecture : dans le secteur de la construction, où le bâtiment constitue la principale activité dans l'artisanat, 724 entreprises artisanales ont été créées au premier semestre 2014. Le secteur de la construction regroupe 43 % des entreprises artisanales créées. 73,6 % d'entre elles étaient toujours actives en 2017. Elles sont passées en trois ans de 1 294 à 1 170 emplois.

Champ : entreprises classiques relevant de l'artisanat créées au premier semestre 2014.

Source : Insee, SINE 2014, vague 2

Plus de la moitié des artisans développent leur projet dans l'industrie (13 %) ou la construction (43 %) (figure 5). Dans ces deux secteurs, les nouvelles entreprises sont quasi-exclusivement artisanales. Un artisan sur cinq a développé un projet dans le secteur du commerce, réparation automobile et restauration. Un sur quatre exerce dans le secteur des services (principalement coiffure et soins de beauté, réparations, activités de nettoyage et activités photographiques).

Par rapport aux autres créateurs, les artisans sont souvent plus jeunes, disposent de moins de moyens financiers initiaux et ont moins d'expérience dans le pilotage d'une entreprise. Toutefois, ils ont une meilleure maîtrise de leur métier et ont le plus souvent suivi une formation initiale technique. Trois quarts des artisans diplômés d'un CAP, BEP ou un baccalauréat et 80 % de ceux qui ont une qualification préalable d'ouvrier réussissent à faire durer leur activité.

En 2017, les 1 200 entreprises artisanales ayant maintenu leur activité totalisent 2 760 emplois. En trois ans, elles ont développé leurs emplois de 14 %. Cette progression est moindre que celle des autres entreprises classiques (28 %) créée en 2014 en Centre-Val de Loire, souvent de plus grande taille. Elle compense en partie les pertes liées aux unités défaillantes du secteur : le nombre d'emplois liés aux nouvelles entreprises artisanales de 2014 baisse de 7 % contre 8 % en France.

Alors que pour la génération des entreprises artisanales créées en 2010, l'emploi avait été stable sur trois ans grâce à une progression dans les secteurs de la construction, du commerce et de l'hébergement-restauration, pour la génération 2014, ce sont ces trois secteurs qui contribuent le plus au recul des emplois. Tandis que les secteurs des services administratifs et de soutien, tels que les activités de nettoyage, de sécurité privée et d'aménagement paysager et de l'industrie créent de l'emploi, respectivement + 11 % et + 3 % en trois ans.

Un quart des entreprises pérennes à l'origine des nouvelles embauches

Les créations d'emploi ne se répartissent pas uniformément au sein des entreprises pérennes. 600, soit un quart d'entre elles, ont augmenté leur effectif durant leur trois premières années d'existence, et développant ainsi 1 700 emplois supplémentaires. Quatre sur dix n'avaient pas de salariés à leur création. En 2017, ces 600 entreprises totalisent 3 200 emplois, soit la moitié de l'effectif total des entreprises pérennes. Les créations d'emplois se concentrent plus particulièrement sur 280 entreprises dynamiques qui ont embauché au moins deux employés supplémentaires et sont, à elles seules, à l'origine des quatre cinquièmes des créations d'emploi entre 2014 et 2017. ♦

Définitions

Les entreprises classiques désignent les entreprises hors auto-entrepreneurs.

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, du point de vue de l'activité et de la localisation.

La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. Elle exclut les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Établissements) avant le 1er janvier de l'année de la génération considérée.

Taux de pérennité à 3 ans : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée, ayant atteint leur 3^e anniversaire, et l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Indice sectoriel de spécificité : rapport entre le poids d'un secteur d'activité dans une zone d'étude et le poids du secteur d'activité dans la zone de référence. Le secteur d'activité est surreprésenté par rapport à la moyenne nationale lorsque l'indice est supérieur à 1.

Mesure de l'effet spécifique de chaque facteur de pérennité : les nombreux facteurs influant sur la durée de vie des entreprises ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité des entreprises, les autres facteurs étant inchangés (« toutes choses égales par ailleurs » ou « à caractéristiques identiques »). Cette approche permet de gommer les effets de structures masqués par les statistiques descriptives.

Sources

Le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des entreprises ayant vécu plus d'un mois, ayant une activité marchande, à l'exclusion des activités agricoles et des auto-entrepreneurs (ces derniers faisant l'objet d'une enquête spécifique). Les entreprises sont interrogées peu après leur création, trois ans plus tard, puis cinq ans plus tard. L'étude porte sur la première et la deuxième vague d'enquête des entreprises créées en 2014, c'est-à-dire interrogées en 2014 et en 2017. Le Centre-Val de Loire fait partie des régions disposant d'une extension de l'échantillon, complétant le dispositif national.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Vincent Bernard

Chef de projets :
Rémi Josnin

Rédactrice en chef :
Anne Billaut

Relations médias :
medias-centre@insee.fr
ISSN 2262 - 5828
© Insee 2020

Bibliographie

- [Les créations d'entreprises en 2019 : L'essor des immatriculations de micro-entrepreneurs se poursuit, Insee Première n°1790, janvier 2020.](#)
- [Entreprises créées en 2014 : trois sur quatre sont encore actives trois ans après leur création, Insee Première n°1751, avril 2019.](#)
- [Les entreprises créées en 2010 : cinq ans après, un bilan contrasté, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°38, décembre 2017.](#)
- [La création d'entreprise en 2014 : des projets modestes, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°25, juillet 2016.](#)
- [La création dans l'artisanat, des projets souvent accompagnés et bénéficiant d'aides, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°26, juillet 2016.](#)

